



UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

BP 60131 67960 Entzheim - contact@ufnase.fr

www.ufnase.fr

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie

Lettre aux adhérents Décembre 2017

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim se porte bien ...

La direction de l'aéroport affiche les premiers résultats du trafic pour 2017, en croissance de près de 20% cet été après de nombreuses années de stagnation.

L'UFNASE a toujours affirmé la nécessité de l'aéroport pour la région et approuve le développement du trafic lorsqu'il reste diurne.

Mais l'UFNASE ne se réjouit pas de cette augmentation du trafic parce que cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation importante de violations du Protocole d'accord de 1998 sur les vols de nuit.

... mais ne respecte plus le Protocole d'accord sur les vols de nuit !

Plus de 45 vols ont eu lieu en période de fermeture nocturne entre janvier et novembre 2017, soit une augmentation de près de 300% ! Une dérive que nous condamnons fermement.

Les principaux responsables de ce trafic nocturne sont la Compagnie VOLOTEA et dans une moindre mesure le Racing et d'autres compagnies aériennes.

Mais la Direction de l'Aéroport et la Direction de l'Aviation Civile qui autorisent ces vols sont également responsables tout comme les collectivités locales et l'Eurométropole qui les approuvent.

Enfin, nous regrettons que certains maires ne nous apportent pas leur soutien pour empêcher ces vols de nuit.

Nous avons pourtant rencontré bon nombre de ces acteurs pour défendre auprès d'eux la nécessité du strict respect du Protocole.

Rencontres avec la Direction de l'aéroport

Nous avons demandé une réactivation du Comité Permanent qui est une structure moins lourde que la Commission Consultative de l'Environnement. En réponse, la Direction de l'aéroport a proposé de nous rencontrer semestriellement de manière informelle pour évoquer les sujets sensibles.

La première réunion s'est tenue début juillet 2017, la deuxième, prévue le 6 décembre, a été reportée.

Bien évidemment, lors de ces réunions, le principal sujet concerne le non-respect du protocole d'accord sur les vols de nuit. Nous avons enfin obtenu une rencontre avec la Compagnie Volotea et avons participé à une réunion spécifique consacrée à des dérogations pour des vols de nuit demandées par les clubs sportifs...

Réunion de la Commission Consultative de l'Environnement du 3 octobre 2017

Présidée par le nouveau Secrétaire Général de la Préfecture, M. Séguy, cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'activité de l'aéroport et de nous présenter le bilan environnement de l'année 2016. ATMO Grand-Est a présenté les résultats de la dernière campagne de mesure de la qualité de l'air sur le site de l'aéroport. Nous avons également eu droit à une présentation des résultats de l'étude sur la biodiversité réalisée à l'initiative de HOP-Air France.

L'UFNASE et toutes les associations présentes, APELE, ARBRES et Alsace-Nature, sont intervenus sur les violations du protocole d'accord. Cette unanimité a été le point fort de la réunion.

Le Directeur de l'aéroport a osé affirmer qu'il n'y avait pas de vols programmés la nuit à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, sachant que VOLOTEA a programmé des vols juste avant minuit. Nous lui avons demandé à quelle heure, pour lui, commence la nuit ... Silence dans l'assemblée !

Nous sommes aussi revenus sur le sujet de la pollution ancienne de la nappe phréatique par l'aviation militaire et qui existe toujours. La Direction de l'aéroport esquive les réponses parce qu'elle n'est pas à l'origine de cette pollution. Nous avons demandé que les Services de l'Etat communiquent les derniers résultats connus sur cette pollution. M. Séguy s'est engagé à nous répondre. A suivre...

En point divers, nous avons questionné la Direction de l'aéroport sur son projet de développer des vols privés par hélicoptères. Les réponses ont été très évasives. Cette activité resterait marginale. Nous évoquerons à nouveau ce sujet lors de la prochaine réunion informelle.

Réunion avec la Compagnie Volotea le 6 octobre 2017



En présence de la Direction de l'Aéroport, nous avons rencontré le responsable du développement de la compagnie Volotea à qui nous avons fait part de notre mécontentement face à l'augmentation du nombre de leurs vols intervenant la nuit au-delà des horaires fixés par le protocole d'accord sur les vols de nuit.

Les violations du protocole surviennent essentiellement sur la saison estivale, très souvent sur les vols en provenance d'Ajaccio ou de Bastia, mais aussi à toute saison. Ces vols sont programmés très tardivement pour une arrivée à 23h45, mais ils subissent régulièrement des retards qui les font atterrir en pleine nuit, après 1h00 du matin ou même plus tard.

En fait, VOLOTEA fait tourner ses avions sur toute la France et au-delà, notamment vers les destinations touristiques. Un même avion va faire jusqu'à huit vols sur une même journée. Il part de Strasbourg-Entzheim à 6h00 du matin, effectue plusieurs liaisons dans la journée puis revient tard le soir sur sa base de départ à Strasbourg-Entzheim. Ainsi, le moindre retard ou incident survenu en cours de journée a pour conséquence le retour tardif de l'appareil sur sa base de départ. Les causes principales de retard sont les incidents techniques sur un appareil, mais surtout la saturation, en été, de l'espace aérien sur tout le pourtour méditerranéen en raison des nombreuses destinations touristiques.

Les mesures de bruit que nous avons demandées pour certains de ces vols ont révélé des niveaux de bruit supérieurs à 75dBA alors que 48dBA constitue le niveau de bruit qui vous réveille la nuit.

Volotea a conscience de la gêne occasionnée en pleine nuit. Selon son directeur du développement, les contraintes du protocole d'accord de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim sont affichées en « rouge » dans la salle de contrôle et de régulation des vols de Volotea.

Soit ! Mais nous avons demandé à la compagnie d'avancer l'horaire de programmation des derniers vols retour à Strasbourg pour éviter les débordements sur la plage de fermeture nocturne. Pour eux, cela n'est pas possible car ils ne pourraient plus assurer huit rotations avec le même avion sur une seule journée, ce qui, à les entendre, mettrait en péril leur modèle économique.

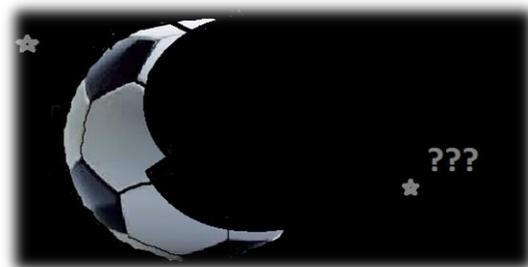
Mais pouvons-nous accepter de tels arguments au détriment de notre santé et subir les impératifs du low-cost qui par ailleurs a les moyens de proposer 100 000 vols à 1€ le jour du Black Friday ?

Ces vols tardifs de VOLOTEA constituent donc notre préoccupation majeure, d'autant plus que cette compagnie continue à se développer. En 2017, VOLOTEA a desservi 13 destinations au départ de Strasbourg mais au total, VOLOTEA dessert 293 destinations en Europe. De 28 avions en 2017, elle passe à 32 avions en 2018. Leur capacité de développement est donc inquiétante pour nous. Nous ne sommes pas opposés au développement de nouvelles lignes, mais à la seule condition que Volotea respecte strictement les horaires définis par le protocole d'accord. Il n'y a pas de projet dans ce sens pour l'instant.

Nous attendons les améliorations promises, notamment à la réduction des retards, l'été prochain, dus au contrôle aérien.

Réunion avec le Racing (13 octobre 2017)

M. Froehly, Maire d'Illkirch et Vice-Président à l'Eurométropole en charge des clubs sportifs, a organisé une rencontre avec le Racing, la Direction de l'aéroport, les représentants de l'UFNASE et, à notre demande, avec les maires.



L'objet de la réunion était d'accorder des dérogations pour le retour des joueurs du Racing en avions, la nuit, après les matchs joués à l'extérieur dans des villes ne permettant pas un retour rapide en train. De telles dérogations pourraient aussi être accordées aux équipes visiteuses lorsqu'elles viennent jouer à Strasbourg et que les matchs ont lieu tard le soir.

Jusqu'à présent et depuis l'existence du protocole d'accord, des dérogations de ce genre avaient toujours été refusées, y compris par les maires. L'UFNASE a d'emblée réaffirmé son opposition à toute dérogation de cette nature.

Nous avons demandé au Racing d'effectuer ses déplacements en bus ou en train ou alors de loger ses joueurs en hôtel pour une nuit lorsque les matchs se terminent tardivement. Nous leur avons également demandé d'intervenir auprès de la FFF et de la Ligue pour demander que les matchs du Racing soient programmés à une heure qui lui permettrait de respecter les horaires définis par le Protocole d'accord sur les vols de nuit.

Nous avons argumenté que programmer des matchs à 21h, un horaire aussi tardif n'arrange ni le public, ni les téléspectateurs, ni les joueurs, ni surtout les innombrables gamins fans de foot !

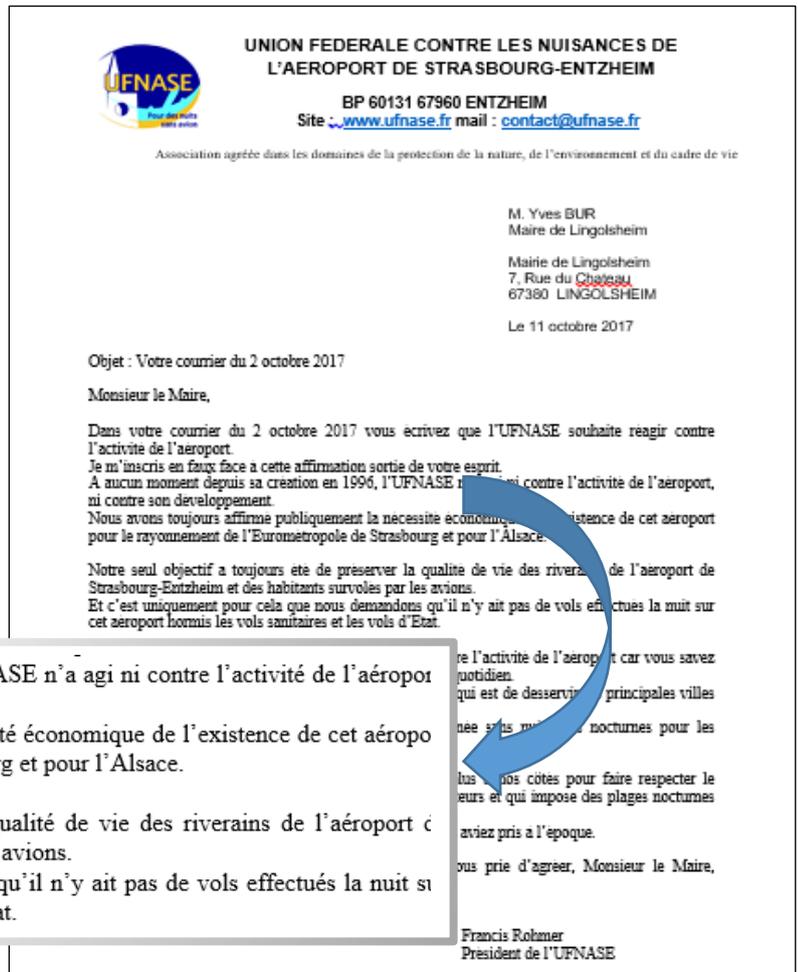
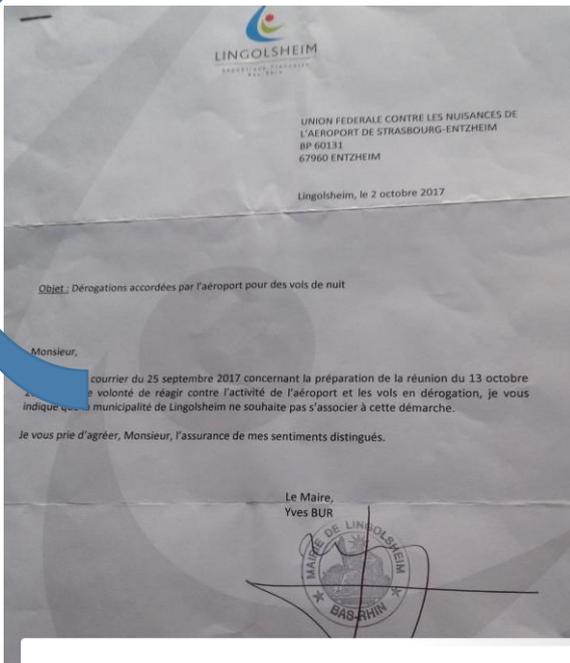
Le Secrétaire Général du Racing a balayé tous nos arguments d'un revers de main. Pour lui, ce qui compte c'est l'argent qui rentre dans les caisses du Racing grâce aux chaînes de télé et aux sponsors, et les matchs de 21h00 sont les mieux rétribués ! Selon lui, ce sont les chaînes de télé qui décident des horaires de diffusion des matchs et des horaires attribués au club, environ 1 mois avant une journée de Ligue 1.

Les élus ne nous ont pas soutenus. Ils acceptent, pour certains à contrecœur, ces dérogations qui doivent toutefois rester limitées ...

Au final, le Racing ne prendra pas l'avion pour les déplacements ne dépassant pas 500 km. Pour la saison 2017-2018, huit matchs de championnat du Racing à l'extérieur sont susceptibles de donner lieu à des dérogations, sans compter les matchs de coupe et les retours en avion des équipes visiteuses lors des matchs joués à 21h à la Meinau. La porte est désormais ouverte à de nouvelles dérogations ...

Nous avons sollicité l'appui de M. Bur, ancien Député à l'origine du Protocole d'accord sur les vols de nuit, Protocole qu'il a défendu vaillamment durant ses mandats de parlementaire, mais dont la réponse nous à interloquée. Suivent, la réponse de M. Bur, actuellement Vice-Président de l'Eurométropole, à notre premier courrier et notre second courrier en réponse :

Suite à votre courrier du 25 septembre 2017 concernant la préparation de la réunion du 13 octobre 2017 et votre volonté de réagir contre l'activité de l'aéroport et les vols en dérogation, je vous indique que la municipalité de Lingolsheim ne souhaite pas s'associer à cette démarche.



A aucun moment depuis sa création en 1996, l'UFNASE n'a agi ni contre l'activité de l'aéroport ni contre son développement.
Nous avons toujours affirmé publiquement la nécessité économique de l'existence de cet aéroport pour le rayonnement de l'Eurométropole de Strasbourg et pour l'Alsace.
Notre seul objectif a toujours été de préserver la qualité de vie des riverains de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim et des habitants survolés par les avions.
Et c'est uniquement pour cela que nous demandons qu'il n'y ait pas de vols effectués la nuit sur cet aéroport hormis les vols sanitaires et les vols d'Etat.

re l'activité de l'aéroport car vous savez
quotidien.
qui est de desservir principales villes
née sans nuisance nocturnes pour les
plus nos côtés pour faire respecter le
eurs et qui impose des plages nocturnes
aviez pris à l'époque.
ous prie d'agréer, Monsieur le Maire,
Francis Rohmer
Président de l'UFNASE

En 2018, le protocole d'accord sur les vols de nuit aura 20 ans d'existence

De 1999 jusqu'en 2013, il aura permis d'éviter les vols de nuit des avions commerciaux. Mais depuis 2013 et l'installation de VOLOTEA, et sous la gestion depuis 2011 de la Société d'exploitation de l'Aéroport, le nombre de violations du protocole augmente d'année en année pour dépasser les 45 en 2017, contre une moyenne de 1 dérogation annuelle avant 2013.

La porte semble ouverte désormais pour des vols de nuit au Racing et aux compagnies charters, et nous redoutons cette dérive. Mais, d'autres menaces à notre repos nocturne se profilent aussi, tel le développement des vols d'affaires et des vols d'hélicoptères. Pourtant l'aéroport de Strasbourg-Entzheim n'a pas besoin de vols de nuit pour être rentable puisqu'il réalise 1,1 Million d'Euros de bénéfices en 2016.

En 2018, si le protocole d'accord continue à être violé, nous mènerons des actions, et nous comptons sur votre participation pour faire entendre la voix de riverains et obtenir à nouveau le respect du Protocole d'accord sur les vols de nuit.

Avec nos remerciements pour le soutien que vous nous apportez, nous vous adressons nos vœux pour de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Francis Rohmer
Pdt de l'UFNASE